



L'INTERCULTURALITÉ COMME SINGULARITÉ DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

26 ET 27 JUIN 2012 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Il est commun de s'interroger sur les moyens de « dépasser » les barrières culturelles afin de mettre en œuvre un projet de coopération. Ne faut-il pas toutefois inverser cette interrogation et se demander comment valoriser les différentes cultures amenées à se rencontrer ?

L'interculturalité s'apprécie en effet à différents niveaux ; celui de la collectivité, en tant qu'organisation politique, et celui de l'individu, en tant qu'expert. Elle va ainsi au-delà d'une rencontre entre individus et met en jeu des relations institutionnelles et politiques. Elle prend alors toute son importance dans la réussite d'un projet de coopération

Quels sont les enjeux de l'interculturalité ? Comment éviter incompréhension et malentendus avec un partenaire étranger ? Peut-on favoriser le développement d'une « compétence collective et individuelle - interculturelle » ? Comment profiter de la diversité culturelle ? Comment valoriser cette rencontre, à la fois pour la collectivité, pour l'expert et pour le territoire ? Autant de questions qui seront abordées durant ce séminaire.

PUBLICS

Les élus des conseils régionaux, généraux, des villes et des intercommunalités
Les directeurs et membres de cabinet
Les cadres dirigeants des grandes collectivités et établissements publics

Renseignements et Inscriptions :
www.cnfpt.fr rubrique agenda